



UN RESEAU NUMERIQUE PERFORMANT SUR VOTRE TERRITOIRE

LE SYDEC EN QUELQUES MOTS...

Créé en 1937, le Syndicat Départemental d'Équipement des Communes des Landes (appelé plus communément « SYDEC ») est un organisme public qui regroupe les 330 communes landaises, tous les établissements de coopération intercommunale, le Conseil Départemental et le Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine.

D'abord créé pour assurer la distribution de l'énergie électrique, d'autres compétences sont venues au fil du temps enrichir la palette des métiers. En effet, le SYDEC intervient aujourd'hui dans des domaines essentiels de la vie de tous les Landais : l'éclairage public, la distribution du gaz, la maîtrise des énergies, les énergies renouvelables, la production et distribution de l'eau, l'assainissement collectif et individuel, et plus récemment en 2013 l'aménagement numérique et en 2016 les bornes de charge pour véhicules électriques. Près de 270 agents travaillent au SYDEC pour le compte des collectivités adhérentes et appliquent sur

le terrain les décisions prises par les élus au sein des instances syndicales. Placés sous la responsabilité du Président et sous l'autorité du Directeur général des services, ils sont répartis entre 3 pôles techniques : Énergie, Eau & Assainissement et Numérique.

UN PÔLE NUMERIQUE A VOTRE SERVICE

Pour répondre aux évolutions technologiques en matière de communication électronique, le Département des Landes a réalisé en 2013 un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN). Objectifs à l'horizon de 2025 : réaliser la transition vers la fibre optique pour 70 % des Landais et permettre à plus de 80% des foyers, entreprises et établissements publics d'accéder à un débit au-delà de 8 Mbits/s.

La Région Nouvelle-Aquitaine, le Département et les Communautés de communes ont confié au SYDEC leur compétence en matière d'aménagement numérique du territoire. Le pôle numérique du SYDEC a donc à charge la mise en œuvre de ce programme reflétant la volonté régionale, départementale et locale. Montant de l'investissement d'ici 2025 : 176 millions d'euros.

Dans cette perspective, trois types d'opérations sont mises en œuvre : le soutien des particuliers et des professionnels dans leur équipement d'un accès à Internet par satellite ou hertzien terrestre (11000 aides); l'amélioration du réseau téléphonique ou montée en débit (10 000 lignes téléphoniques bénéficiaires sur 54 communes) et la construction d'un nouveau réseau de fibres optiques qui raccordera 153 000 logements et entreprises sur 141 communes.



POINT TRAVAUX SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sur la Communauté de Communes du Seignanx :

- La commune de Biarrotte bénéficiera en 2018 de la montée en débit. Au terme des travaux, les opérateurs installeront leurs équipements dans l'armoire technique. La date de l'ouverture des services sera communiquée à la commune dès qu'elle sera connue. Les abonnés à internet par le réseau de téléphonie fixe pourront alors contacter leur fournisseur d'accès à internet et bénéficier d'une augmentation de débit, et ce, sans modification du tarif de l'abonnement.
- Les communes de Ondres, Saint-André-de-Seignanx, Saint-Martin-de-Seignanx et Tarnos bénéficieront du déploiement du réseau de fibres optiques. Les études seront initiées à compter de 2018 pour Saint-André-de-Seignanx et Saint-Martin-de-Seignanx et de 2019 pour Ondres et Tarnos.
- Enfin, tous les administrés, toutes les entreprises et tous les services publics, notamment sur les communes de Biaudos, Saint-Barthélémy et Saint-Laurent-de-Gosse, dont les lignes de téléphonie fixe ne permettraient pas un accès à internet avec un débit supérieur à 3 Mbits/s, sont éligibles au dispositif d'aide à l'inclusion numérique. Ce dispositif permet d'accompagner les bénéficiaires à hauteur de 400 € pour acheter et installer le matériel nécessaires à l'accès à internet par satellite. Cette solution permet des débits équivalents, voire supérieurs à l'ADSL. D'ici quelques années, un nouveau satellite, tel que le satellite Ka-SAT dédié aux télécommunications, sera lancé et mis en orbite pour subvenir aux besoins croissants des internautes.